



« Écoles des arts vivants »

Dossier d'inscription Année scolaire 2019 / 2020

Éléments administratifs à fournir

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- La fiche d'autorisation de sortie pour les élèves mineurs ou majeurs (signée)
- Un justificatif de domicile
- Attestation CAF mentionnant votre coefficient familial
- Certificat Médical pour la pratique de l'éveil Musique et Danse

CALENDRIER

Inscriptions pédagogiques

Réinscriptions : prioritaires jusqu'au 31 août

(par retour de dossier : courrier / mail / bureau du Service Culture , Communauté de Communes du Carladès)

NOUVELLES INSCRIPTIONS

- Jeudi 5 Septembre : Salle de vote de la Mairie (Vic sur Cère) de 16h à 20h
- Dimanche 15 Septembre : Forum des associations (Vic sur Cère)

OU

Par retrait de dossier à partir du 2 Septembre :

- Bureau du service Culture de la Communauté de Communes du Carladès
- Site internet : www.carlades.fr

retour des dossiers par : courrier, mail, bureau du service Culture de la Communauté de Communes du Carladès

DÉBUT DES COURS

Lundi 9 septembre 2019

CONTACT

mail : emdic@carlades.fr

courrier :

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE DU CARLADÈS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÈRE ET GOUL EN CARLADÈS
PLACE DU CARLADÈS
BP 8
15800 VIC SUR CÈRE

Tel : 04 71 47 89 03

DATE LIMITE DU DEPÔT DES DOSSIERS : vendredi 28 septembre 2019